

LE PETIT

OCTOBRE 2016

Argentat

QUOI...





Edito

LA COMMUNE COMME SOCLE DE NOTRE PAYS

L'histoire, la société, l'économie se définissent par un mouvement perpétuel, une évolution constante et la nécessité aussi constante pour les hommes de s'adapter. Il en est ainsi de l'organisation territoriale de notre Pays. Depuis plusieurs années, l'organisation territoriale française est en complète évolution : création de métropoles, nouveaux périmètres de régions, nouvelle définition des compétences avec la loi Notre de 2015. Dans ce contexte d'évolution, il a également été créé un nouveau dispositif : celui de la Commune nouvelle.

La commune est le socle de la République, le maillon de base qui préserve le lien social, garantit l'équilibre du territoire par un maillage de proximité. Dans un univers mondialisé, une société fragile, la cohésion sociale repose sur la proximité de la commune.

Dans un contexte de graves conflits internationaux, amplifié par un contexte budgétaire délicat, l'Etat ne pourra que se recentrer sur ses fonctions régaliennes. L'avenir de notre pays viendra de ses territoires, de leur capacité à fédérer toutes les énergies, économiques, associatives et publiques. Nos territoires, nos communes sont vivantes et doivent affronter avec courage et lucidité l'avenir. De nombreuses communes françaises ont pris conscience de cette nécessité et leurs élus, convaincus de la valeur précieuse de la commune, se sont engagés dans la création de communes nouvelles. Au 1er janvier 2016, 317 Communes nouvelles ont vu le jour, réunissant plus de 1 000 communes.

C'est dans ce contexte de profonde mutation, de volonté de préserver la proximité, qu'Argentat s'est engagée en début d'année dans une réflexion sur un projet de Commune nouvelle avec Saint-Bazile-de-la-Roche, car il ne peut y avoir de proximité pérenne, sans efficacité, et l'efficacité communale est mise à mal par la baisse drastique des dotations de l'Etat et l'augmentation des dépenses obligatoires.

Nous avons affirmé notre attachement à nos communes, à leur identité. Nous avons ensemble construit un projet respectueux et fédérateur pour construire un territoire d'avenir dans l'intérêt et au service de tous les habitants. Il a recueilli l'accord des deux Conseils Municipaux. Ce projet de Commune nouvelle nous engage, il engage l'avenir. Il bouscule notre présent mais renvoie chacun de nous à son sens des responsabilités et à un choix pour l'avenir.

Sans se payer de mot, le 1er janvier 2017 sera donc historique pour notre commune. A cette date, les deux communes d'Argentat et de Saint-Bazile-de-la-Roche disparaîtront pour donner naissance à Argentat-sur-Dordogne. Souhaitons-lui le meilleur !!!

Jean Claude LEYGNAC
Maire d'Argentat

Sommaire

Commune nouvelle	page 2
Tourisme	page 5
Social	page 8
Travaux	page 9
Scolaire	page 11
Patrimoine	page 13
Evènements	page 14
Animations	page 21

183

C'est le nombre d'élèves inscrits à l'école primaire publique à la rentrée 2016/2017 (64 enfants en maternelle et 119 en élémentaire). Il faut ajouter à cet effectif 18 enfants dans la classe créée pour l'accueil dès 2 ans. Pour mémoire, la précédente rentrée scolaire comptabilisait 200 élèves.



Hôtel de Ville
Avenue Pasteur
BP 48
19400 ARGENTAT
Tél. : 05 55 28 10 91



Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
et le samedi matin de 9h à 12h



Directeur de publication : Jean-Claude LEYGNAC

Rédaction : Mairie d'Argentat

Conception : Sandra PAIR

Crédits photos : Anne VIEILLEMARINAGE, Associations,
Laurence BRIANCON, Lucienne FAURIE, Eliane MALBERT, Michel

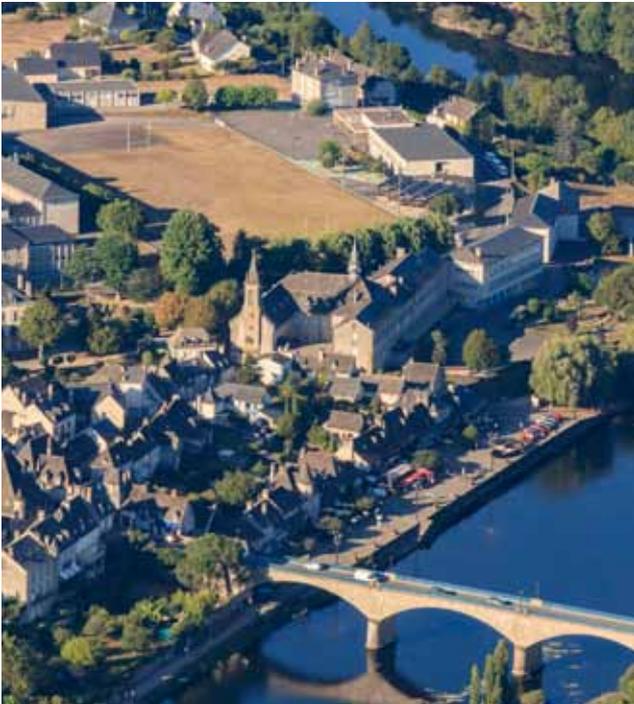
DUBOIS, Monsieur OURION, Fotolia

Impression : Imprimerie du Corrèzien

Tirage : 1700 exemplaires

Distribution : La Poste

Une commune nouvelle entre Argentat et Saint-Bazile-de-la-Roche



Le 28 juin dernier, M. le Préfet a entériné la création de la commune nouvelle d'Argentat-sur-Dordogne au 1er janvier 2017. Le projet de mariage entre Saint-Bazile-de-la-Roche et Argentat a auparavant reçu le consentement des deux conseils municipaux respectifs. Le point sur cette opération.

Dans un contexte de réorganisation des territoires, avec la transformation en 2015 des Conseils Départementaux, la création en 2016 de la Région Nouvelle-Aquitaine et en 2017 d'une nouvelle Communauté de Communes à l'échelle de la Xaintrie, chaque collectivité s'organise pour trouver sa place, être visible, mener ses projets à bien, optimiser son fonctionnement et rayonner. Dans ce contexte, les communes de Saint-Bazile-de-la-Roche et d'Argentat ont donc décidé de

s'unir et de créer une commune nouvelle.

Une commune nouvelle est le fruit de la fusion de deux ou plusieurs communes contiguës. Elle est une collectivité territoriale à part entière, qui exerce les compétences des communes dont elle est issue. Cette commune nouvelle va ainsi se substituer aux communes historiques dans leurs obligations et engagements. De façon pratique, il n'y aura qu'un seul budget, qu'un siège social, qu'un nom et qu'un Conseil Municipal.

Conscient de l'attachement que chacun porte à sa commune, et afin de respecter l'histoire et l'identité de chacun, chaque commune historique sera dotée du statut de commune déléguée avec une Mairie annexe et un Maire délégué afin de continuer à assurer des missions de proximité.

Par ailleurs, afin d'assurer la continuité du travail engagé et des projets de chacune des municipalités, la commune nouvelle sera administrée, à partir de 2017 et jusqu'à la fin du mandat (2020), par un Conseil Municipal composé de l'ensemble des 34 élus actuels des deux communes regroupées. Tous les élus actuels resteront donc en place. Un travail d'harmonisation sera ainsi mené tant au niveau des services proposés que des taux d'imposition.

Le nom d'Argentat-sur-Dordogne attribué à la commune nouvelle a été unanimement retenu. Il s'agit en effet dans le nom d'associer notre rivière qui apporte de la renommée. Celle-ci est fondamentale pour développer la notion de destination et de marque, qui est un outil de gestion de l'image afin de renforcer l'attractivité.

FICHE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNE NOUVELLE D'

ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

DATE DE CRÉATION	1er janvier 2017
SUPERFICIE	2 957 ha
POPULATION	3 336 habitants
LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE	48 560 m
NOMBRE D'AGENTS	49 agents



Jean Claude LEYGNAC Maire d'Argentat et Eloiç MODART Maire de Saint-Bazile-de-la-Roche

CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE : UN GAIN FINANCIER...

La création de la commune nouvelle permet de bénéficier du « pacte de stabilité ». Il s'agit d'un dispositif visant à geler les baisses de dotations d'Etat pendant les 3 années à venir. La création d'une commune nouvelle inférieure à 10 000 habitants permet même à Argentat-sur-Dordogne de bénéficier d'un bonus financier de 5 %. Ainsi, sur 3 ans, le gain est estimé à plus de 265 000 €...



Le 10 septembre - Rencontre entre élus d'Argentat et de Saint-Bazile-de-la-Roche pour une visite des bâtiments publics

LA COMMUNE NOUVELLE DE ... FAÇON PRATIQUE

... POUR LA MAIRIE

Outre la mairie d'Argentat qui deviendra en 2017 le siège de la commune nouvelle d'Argentat-sur-Dordogne, la commune déléguée de Saint-Bazile-de-la-Roche disposera de sa mairie, qui aura le statut de mairie-annexe. Des permanences continueront d'y être assurées et l'agence postale conservera sa mission de service public.

... POUR LES CARTES GRISES

La règle est que tout changement d'adresse doit être signalé à la préfecture pour modifier le certificat d'immatriculation des véhicules. Par dérogation, les habitants des communes fusionnées ne sont pas tenus de modifier leur certificat d'immatriculation, s'il n'y a pas d'autre changement à signaler. En revanche, la mise à jour du certificat d'immatriculation doit être effectuée à l'occasion de tout autre changement prévu par la réglementation (changement de titulaire, de domicile, d'état civil, etc...)

... POUR L'ADRESSE POSTALE

La création d'une commune nouvelle n'est pas sans impact pour l'adresse des habitants. Ces derniers vont en effet appartenir à une commune se dotant d'un nouveau nom, ce qui va modifier les adresses existantes. Il est essentiel que ce changement n'apporte pas d'ambiguïté pour l'adresse des habitants, entreprises et services publics. Pour les deux collectivités, la situation diffère selon le lieu d'adressage. Pour les habitants actuels d'Argentat, peu de changements sont à prévoir. Il suffira d'ajouter « sur-Dordogne » à Argentat. En revanche, pour les habitants de Saint-Bazile-de-la-Roche, quelques modifications sont à prévoir, comme l'illustre l'exemple ci-après :

POUR ARGENTAT

AVANT

M. Dupont
1, avenue Pasteur
19400 Argentat

APRÈS

M. Dupont
1, avenue Pasteur
19400 Argentat-sur-Dordogne

POUR SAINT-BAZILE-DE-LA-ROCHE

AVANT

M. Dupont
Rivière
19320 Saint-Bazile-de-la-Roche

APRÈS

M. Dupont
Rivière
Saint-Bazile-de-la-Roche
19320 Argentat-sur-Dordogne

Bonne saison estivale pour les structures touristiques de la commune d'Argentat

La fréquentation au Centre Aqua-récréatif d'Argentat s'est maintenue dans une bonne moyenne plus que correcte pour la saison estivale 2016.

Après un début de saison mitigé en juin, le nombre d'entrées a progressé durant les deux mois d'été (717 entrées le 15 août). Le camping municipal***, quant à lui, grâce à de nombreux travaux d'amélioration durant la saison hivernale et une bonne communication tout au long de l'année, a vu son nombre de nuitées augmenté largement par rapport à 2015.

Lors des pots d'accueil des lundis soir, qui connaissent un succès grandissant, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec des touristes heureux d'être en vacances dans notre cité.

Ils apprécient l'accueil chaleureux qui leur est réservé et sont unanimes sur

certains points qu'ils développent sur le livre d'or ou sur la page Facebook du camping : propreté des locaux, entretien des espaces verts, site ombragé, accès gratuit à la piscine et à d'autres activités, charme d'Argentat et de ses alentours.

Merci aux bénévoles : La Chorale des Gabariers, le groupe folklorique Les Echos Limousins et le chanteur Jeff qui animent les pots d'accueil et le groupe vocal Los Gojats Del Porti qui assure la continuité des festivités durant les deux soirées barbecue de l'été.

Sur le complexe Marcel Celles, diverses activités annexes gérées par la Commune, comme le tennis et le swin golf (location à l'accueil du camping) ont permis aux Argentacois et aux touristes de diversifier leurs loisirs.

Depuis septembre, la location des courts de tennis s'effectue à l'accueil de la Mairie aux jours et heures d'ouverture.





Centre-aqua
Accrobranches
Courts de tennis
Swin golf
Camping





Panneaux financés par la commune



Oeuvre financée par la Communauté de Communes du Pays d'Argentan

L'épopée des gabariers valorisée

Un musée à ciel ouvert sur l'épopée des Gabariers est visible sur les quais.

Des panneaux explicatifs ont été installés sur les quais à côté de la gabare.

Ils expliquent la vie des Gabariers et la construction des gabares.

De plus, une œuvre en fer forgé réalisée par l'artiste Eric Mouton, représentant la gabare naviguant sur la Dordogne, permet de donner les indications nécessaires pour une balade en gabare au-dessus de la retenue du Sablier.

Rompres l'isolement et la solitude

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE HIVERNAL

Pour rompre l'isolement et la solitude, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Argentat vous propose de passer la période hivernale à Argentat dans un lieu chaleureux, convivial et familial. Ce sera également l'occasion de vous lier d'amitié avec d'autres résidents. Diverses activités vous seront proposées (chant, musique, lecture, contes, jeux, sorties, repas collectifs et participation à toutes les activités organisées

par les associations locales et la municipalité. Le quotidien La Montagne sera à votre disposition chaque matin.

Le parc à l'entrée de l'immeuble vous incitera à maintenir votre forme physique et vous permettra de profiter des belles journées. Un parking jouxtant l'immeuble est à votre disposition. Dans la journée, vous disposerez de votre temps comme il vous conviendra. Vous aurez également la possibilité de recevoir vos amis et votre famille. Vous disposerez du libre choix de

vos médecins et auxiliaires médicaux.

Le prix de journée au 1^{er} janvier 2016 est de 37,10 €.

Ce prix comprend : l'hébergement, la restauration, le chauffage, l'eau, l'électricité, le ménage et le service, les draps et les couvertures.

RENSEIGNEMENTS
C.C.A.S. MAIRIE D'ARGENTAT
Tél : 05 55 28 94 13

Immeuble Le Turenne
avenue Raymond Poincaré
à côté du cinéma d'Argentat.

APRES LA CANICULE PREPAREZ-VOUS AU GRAND FROID !

Ponctuellement, par vagues, dans certaines régions ou sur l'ensemble du territoire, le froid s'installe et atteint parfois des températures contre lesquelles les personnes vulnérables doivent se prémunir.

Le risque est plus marqué chez :

- Les personnes âgées
- Les nouveau-nés et les nourrissons
- Les personnes souffrant de certaines maladies : insuffisance cardiaque, angine de poitrine, insuffisance respiratoire, asthme, diabète, troubles neurologiques.



- Enfin, les personnes à mobilité réduite, les sans domicile, les personnes en situation de grande précarité, les personnes non conscientes du danger et les travailleurs exposés au froid par nature.

Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à votre famille ou à votre voisinage, si vous êtes une personne âgée ou handicapée et si vous vivez

seule. Si vous connaissez une personne âgée et/ou isolée, pensez à prendre régulièrement de ses nouvelles.

N'hésitez pas également à faire connaître la personne auprès de la Mairie (05.55.28.10.91).

Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, vous appelez le «115».

Arrivée d'une famille de réfugiés

La famille SOFI composée des parents et de leurs trois filles (âgées de 10 ans, 6 ans et 5 ans) est arrivée le 10 octobre de Syrie. Un logement leur a été mis à disposition au Pastural par Corrèze Habitat. Il a été meublé grâce aux dons faits par les Argentacois. L'association le ROC est chargée de leur suivi et de leur bonne intégration à Argentat.

Si vous souhaitez participer à leur adaptation (cours de français, aide administrative ...), contactez le CCAS d'Argentat au 05.55.28.10.91.

Travaux de modernisation de l'éclairage public

Les grandes manœuvres ont commencé sur le front de l'éclairage public et elles vont se prolonger sur plusieurs années. Avec à la clé des économies d'énergie, une sécurité accrue pour les Argentacois et un embellissement de points stratégiques de la ville.

Le diagnostic sur l'éclairage public réalisé en 2015 par EDF a mis en avant la nécessité absolue de remplacer près de 450 points lumineux sur les plus de 1000 que compte Argentat ainsi que les deux tiers des armoires électriques. Au regard de l'importance et du coût de l'opération (plus de 700 000€) il a été décidé d'un plan d'investissement étalé dans le temps.

Ainsi, en 2016, la municipalité a fait le choix de remplacer

les 32 armoires électriques, actuellement dangereuses et non conformes aux normes en vigueur. Toutes les armoires électriques seront désormais équipées d'horloge astronomique plus fiable. Finis les lampadaires allumés trop tôt ou éteints trop tard. Par ailleurs, le changement des armoires électriques permettra de mieux gérer le temps d'éclairage par un système de pilotage, et ainsi programmer l'extinction de l'éclairage public à certaines heures de la nuit.

Outre le remplacement des armoires électriques, la municipalité a fait le choix de remplacer les luminaires boulevard du 11 Novembre (du rond-point de la route d'Egletons à la médiathèque) en continuité des travaux réalisés en 2015 sur ce périmètre et avenue Henri

Dunant (de l'intersection de la rue Meilhac au rond-point route d'Aurillac). Les luminaires installés seront des lampes nouvelle génération à LED, plus économes en énergie et plus performants.

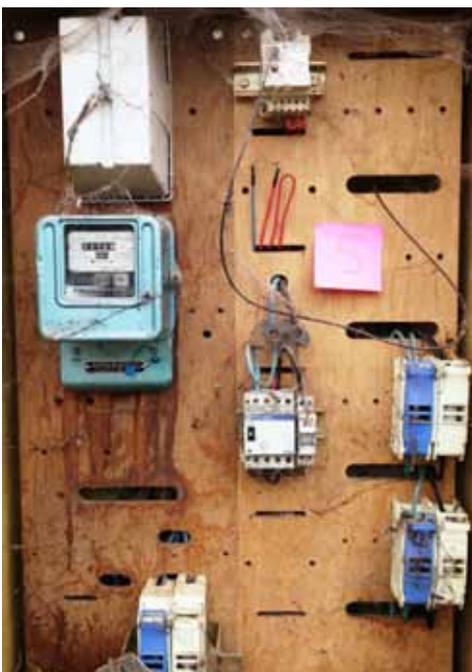
Tous ces travaux s'étalent de mi-septembre à mi-novembre et seront effectués par l'entreprise SDEL-Citéos. Celle-ci travaillera en étroite collaboration avec Enedis (ex ERDF) afin de minimiser les coupures.

COÛT L'OPÉRATION 2016
69 324 € HT

SUBVENTION ETAT
20 797 € HT

SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL
15 000 €

VILLE D'ARGENTAT
33 526 € HT



Armoire électrique
Avant



Armoire électrique
Après



Un point sur les travaux

RUE FRANÇOIS MITTERRAND ET EMMANUEL BERL

Les entreprises Colas et Terracol ont réalisé les travaux d'extension du réseau d'eau potable (partie située au droit du lotissement le Bournel) et d'amélioration de la voirie fin septembre.

COÛT DES TRAVAUX
50 056 € HT

SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL
10 000€

VILLE D'ARGENTAT
40 056 € HT

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Au regard de l'état de la façade du centre technique municipal, de la nécessité de le protéger dans la mesure où la structure même du bâtiment est attaquée (tige de fer apparente), une intervention sur la façade s'avère indispensable. Après consultation du CAUE, la municipalité a fait le choix de la pose d'un bardage. Celui-ci sera réalisé dans le courant du mois de novembre par l'entreprise Foussat, après la réalisation des enduits par les services techniques.

COÛT DES TRAVAUX
24 200 € HT

SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL
7 260 € HT

VILLE D'ARGENTAT
16 940 € HT



Les enfants prenant pleinement possession de leur chalet avec toboggan...

Ecoles : un été tout en chantier

Parce que la jeunesse constitue une priorité pour la municipalité, et comme annoncé à l'occasion du vote du budget, dans le cadre de l'élaboration du programme de travaux 2016, de nombreuses réalisations ont été effectuées durant l'été, afin d'améliorer leur confort et accroître la sécurité de nos « jeunes pousses ».

Dans la cour de l'école maternelle, il a ainsi été remplacé le sol souple qui était trop ancien et usé, ainsi que les jeux qui ne répondaient plus aux normes de sécurité en vigueur. De nouveaux sols souples ont été posés et pour agrémenter et parfaire l'éducation et la motricité de nos têtes blondes, deux nouveaux jeux ludiques sont venus compléter les jeux déjà en place.

UNE SOLUTION INNOVANTE

Dans le cadre des aménagements de sécurité aux abords de l'école primaire, il convenait de réorganiser le stationnement, plus particulièrement aux heures de rentrée et surtout de sortie des classes.

Pour cela, un terrain a été acquis en 2015 à proximité immédiate de l'école. Durant l'été 2016, un nouveau parking y a été créé. D'une capacité de 24 places de stationnement, il a vocation à accueillir en priorité les véhicules des enseignants et du personnel communal.

Ainsi, en libérant les places de stationnement situées rue Aymard Ledamp, en face de l'école élémentaire, les parents d'élèves devraient pouvoir stationner plus facilement et contribuer à améliorer la sécurité aux abords de l'école.

Pour une intégration paysagère immédiate et une utilisation rapide, « nous nous devons d'être imaginatifs » précise Jacques JOULIE. Aussi, il a été décidé de réaliser ce parking en dalles TTE Multidrain pré-engazonnées.

Ce système innovant a permis un calendrier de pose pendant

COÛT DES TRAVAUX 71 797€ HT

dont travaux de la cour de l'école maternelle : 29 692 € HT

dont parking de l'école élémentaire : 42 105€ HT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL 18 923€ HT

ÉTAT 21 539€ HT

RÉSERVE PARLEMENTAIRE du Sénateur C. Nougéin 5 000€ HT

l'été pour une utilisation au plus tôt. De plus, il constitue une véritable solution pour une gestion optimale et durable des eaux de ruissellement en permettant l'infiltration des eaux de pluie : d'où une économie d'un réseau d'eaux pluviales en cas d'une réalisation d'une surface bitumée.

En encart, ci-dessous, une dalle pré-engazonnée ainsi qu'une motte de gazon (structure racinaire très développée, permettant ainsi une reprise rapide et un « vert » immédiat).

La motte de gazon peut être enlevée pour être remplacée par des pavés délimitant ainsi le stationnement.

Enfin, les services techniques municipaux ont mis à profit la période estivale pour refaire à neuf les éclairages des 6 classes de l'école élémentaire et des 3 classes de l'école maternelle. Un système à led, moins énergivore et plus efficace, a été privilégié. Il est également à noter que la classe de « grande section » à l'école maternelle a été entièrement repeinte.

DU NOUVEAU AU SERVICE SCOLAIRE...

Pendant les vacances d'été, plusieurs changements ont été opérés au service scolaire. En effet, afin de rationaliser l'utilisation des bâtiments communaux et de le rendre accessible, le bureau scolaire est désormais situé dans l'enceinte de l'école primaire. Son accès, indépendant de l'école, se fait par le sas situé en face du restaurant scolaire. Les travaux d'aménagement ont été réalisés durant tout l'été par les services techniques.

Par ailleurs, depuis le 31 août, Emmanuelle PES est la nouvelle responsable du pôle « éducation, loisirs et entretien ». Après avoir été responsable du service des sports à la Ville du Taillan-Médoc (33), Emmanuelle PES mettra toute son énergie pour encadrer son équipe et développer les collaborations avec les partenaires traditionnels de la Ville (enseignants, associations, Etat, ...).

SERVICE SCOLAIRE

Courriel : pole.ele@argentat.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 8h30 – 12h15 / 13h45- 17h45 (19h pour la vente des tickets)

Mardi : 8h30 – 12h15 / 13h45- 17h45 (19h pour la vente des tickets)

Mercredi : 8h30 – 13h

Jeudi : 8h30 – 12h15 / 13h45-17h45

Vendredi : 8h30 – 12h15 / 13h45-17h15

INFORMATION

Les menus du restaurant scolaire sont désormais consultables sur le site internet de la Ville : www.argentat.fr



Le parking réalisé par une entreprise locale (SA TERRACOL)

D'une Mairie, l'autre

L'organisation en syndics puis en consuls de la cité d'Argentat s'est accompagnée de transferts réguliers des bâtiments à vocation de maisons de ville.

Le Manoir de l'Éyrial (1457, classé Monument Historique) est établi maison de ville après restauration en 1604-1608.

Mais c'est véritablement le 2 juillet 1615 qu'Elizabeth de Nassau confère aux habitants d'Argentat des lettres de consulat. Trois consuls gèrent dès lors la ville, puis quatre lors de l'implantation du protestantisme (2 consuls catholiques et 2 consuls

protestants). La Révolution voit l'implantation des communes, dont les limites reprennent celles des paroisses. Dès lors, la mairie se voit successivement affectée dans divers bâtiments. Elle se retrouve lors des événements de 1848 rue du Portail Lavergne. Plus tard, en 1871, le Conseil Municipal acquiert deux maisons contiguës au N.O. de l'Église, à destination de mairie.

En 1924, le choix de l'enclos Moulin (actuel jardin Saintangel, avec ses dépendances), pour constituer un groupe scolaire s'impose. La Maison du Dr Moulin est transformée en mairie (1935). L'actuel Hôtel de ville relève

d'une architecture propre à la deuxième moitié du XIX^e siècle. Cette demeure, possession de la famille Lestourgie, dont plusieurs membres furent maires d'Argentat, est vendue à la Mairie en 1951.

Des travaux (perron, intérieur, galerie couverte) sont entrepris dès 1955. Le majestueux hôtel du XIX^e siècle demeure l'Hôtel de Ville aujourd'hui.

...Mais la situation évolue : 2016 voit la fusion des communes d'Argentat et de Saint Bazile-de-la-Roche pour constituer Argentat-sur-Dordogne.

De deux communes, l'une.

A quand un nouvel Hôtel de Ville ?





La broderie dans tous ses états

Vendredi 3 juin a été inaugurée sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Alaphilippe, Premier adjoint, l'exposition de Marie Cazaubon intitulée «la broderie dans tous ses états» à la Maison du Patrimoine.

Sa passion pour les travaux de confection la mène tôt à la réussite d'un CAP « Art de la broderie, option main » et au brevet des métiers d'art « art de la broderie ».

Exposition de BMW

Exposition de BMW samedi 4 juin à Argentat : la marque au haricot s'est installée sur les quais d'Argentat le temps d'une photo.



Inauguration du ballon géant



Au mois de mai, durant le Temps des Activités Péricolaires, tous les enfants de l'école élémentaire ont eu pour mission de peindre sur un ballon géant leur vision de «la plus belle rivière du monde».

L'inauguration de ce ballon, exposé à l'espace EDF du barrage du Chastang, a eu lieu le 4 juin.

Parents et enfants ont été invités au vernissage.

Un goûter et une récompense ont été offerts aux enfants pour les remercier de leur participation.

Galas de danse

Le traditionnel gala de fin de saison de l'Ecole de danse d'Argentat a eu lieu les 4 et 5 juin 2016. Traditionnel ? pas vraiment. Une nouvelle version était proposée au public avec l'organisation de deux représentations : le samedi en soirée, et le lendemain après-midi. Un spectacle plus sécurisé donc, et des conditions plus confortables pour les spectateurs qui l'ont bien compris et sont venus en nombre - 674 personnes - applaudir nos danseuses. Morgane Loseille, la professeure, avait comme d'habitude chorégraphié son histoire ABC Danse avec passion et talent. Le gala, en chiffres, c'est : 1 professeure, 147 danseuses, 3 techniciens son et lumière, 1 décorateur, 2 couturières (sans compter les mètres de tissus, fils et autres rubans), 26 bénévoles en coulisse (des mamans, des élèves qui encadrent chaque groupe de danseuses et les aident pour les changements de costumes ; des élèves ou anciennes élèves qui reviennent chaque année pour assurer la billetterie ou les entrées), c'est également des mamans qui confectionnent des gâteaux, des papas qui assurent le montage/démontage scénique et la tenue du bar, la commune et ses services techniques qui mettent à disposition la salle et le podium. Merci de tout cœur à eux tous. La saison s'est achevée plus tard, une partie des élèves s'étant produite une nouvelle fois à la maison de retraite le 15 juin pour le plus grand plaisir de nos aînés. Information sur les cours : www.danse-argentat.fr

Dimanche 12 juin l'association Corps en Tête présentait son nouveau spectacle "J'ai toujours rêvé d'être une œuvre d'Art" réunissant plus d'une quarantaine d'élèves, enfants, ados et adultes devant un public venu nombreux pour découvrir les groupes de danse orientale, modern jazz, street jazz et initiation sur des chorégraphies de leur professeure de danse Carole Maja.



Chants au Turenne

Mardi 14 juin, les enfants du cycle 2 de l'école élémentaire d'Argentat ont interprété au Turenne, devant un public nombreux, leurs chants. Ils étaient sous la direction de leur maîtresse Madame Box et accompagnés par Jeff.

Mercredis de l'été

Cette année encore, et ceci depuis plus de 15 ans, une très forte affluence aux marchés des soirs d'été.



L'école de danse à l'EHPAD

Les enfants de l'école de danse ont enchanté les résidents de l'EHPAD, grâce à leur spectacle.



Fête de la musique

La fête de la musique s'est déroulée au Jardin Saintangel dimanche 19 juin, devant un public ravi.

Journée des talents

Mardi 21 juin, les élèves du collège ont présenté un spectacle très complet. De jeunes talents ont ainsi pu s'exprimer par la danse, le chant, la musique ou le théâtre. Du coeur, de la joie de vivre et un moment très agréable.



Exposition Art et Lumière

Jeudi 30 juin a été inaugurée l'exposition de vitraux « Art et lumière » de Georges LLull. De formation pas tout à fait académique, Georges LLull est avant tout un autodidacte confirmé qui laisse libre cours à son imagination. Il est le premier vitrailliste à avoir exposé à la Maison du Patrimoine, pour une exposition colorée, claire et chaleureuse, harmonisant thèmes et matériaux.

Présentation aux commerçants

De nombreux commerçants ont répondu présent jeudi 30 juin lors de la présentation du programme de requalification du secteur Henri IV.



Séance de Dédicaces

Vendredi 1er juillet à la Maison du Patrimoine a eu lieu la dédicace du livre de Frédéric Pesteil : Les eaux marchandes.

Salon des Arts

Après le vernissage qui a eu lieu mercredi 13 juillet, le 32^{ème} salon des Arts avait ouvert ses portes et de belles expositions de peintures et de sculptures étaient visibles dans la salle de l'ancienne Halle place Delmas durant un mois.



14 Juillet à la Caserne

La traditionnelle manifestation des pompiers d'Argentat a eu lieu jeudi 14 juillet devant la caserne d'Argentat où certains élus leur ont remis les diplômes et médailles.

Feu d'artifice

Magnifique feu d'artifice pour le 14 Juillet à Argentat devant un public très nombreux.



Bad König

La rencontre annuelle des villes jumelées Argentat-Bad König s'est déroulée le 20 juillet à Argentat et également à Saint-Bazile-de-la-Roche.



Les tacots à Argentat

Dimanche 24 juillet, les tacots de Haute-Corrèze ont stationné devant la Maison du Patrimoine. Les conducteurs, accompagnés de leurs passagers, ont honoré de leur présence l'exposition.



Histoires de passages

Histoires de passage le 21 juillet au parc Jean Saintangel : la statue de Cabu prend vie et Flaubert dans toute sa splendeur !



29^{ème} foire des potiers & expo place Delmas

La traditionnelle foire des potiers s'est déroulée samedi 7 et dimanche 8 août au jardin Jean Saintangel. Dimanche 7 août, la place Delmas a été rebaptisée place du Tertre et le succès a été au rendez-vous pour cette première exposition.

Les artistes locaux ont répondu présent. L'ambiance était assurée par des musiciens anglais dont Mickael Durant, artiste peintre et organiste.

Brocante et Salon des collectionneurs

Grosse affluence pour la foire à la brocante à Argentat organisée par le CCAA avec le concours de la Mairie d'Argentat. Dès 5 heures du matin, avec l'arrivée des premiers exposants, la place Joseph Faure s'est rapidement animée avec un gros pic vers 11h. Les affaires sont allées bon train toute la journée sur les stands des 130 exposants. Renforcée par le salon des collectionneurs, mené de main de maître par son Président Gérard CAZE, qui pour sa première édition a vu des exposants venir des quatre coins de la Nouvelle Aquitaine.



Théâtre de rivages

Mardi 23 août, les quais d'Argentat ont été, le temps d'une représentation théâtrale, le parquet du théâtre de rivages.

Les couleurs de nos patelins

L'exposition « Les couleurs de nos patelins », expression fauve, d'Alain Bouillaguet a été inaugurée en présence de Jean Claude Leygnac maire et conseiller départemental d'Argentat, de Laurence Briançon, maire-adjoint en charge des affaires culturelles et Anne Viellemaringe, maire-adjoint en charge du tourisme et de la communication, et de nombreuses personnalités. Monsieur Alain Bouillaguet est un peintre autodidacte depuis 30 ou 40 ans. Passionné de dessin, il s'affirme en suivant les conseils d'Hervé Treuil, peintre impressionniste de Juillac.

Il s'adonne à la représentation de paysages, de sites corréziens – bien valorisés dans cette exposition - ainsi que de standards comme Venise et les petits ports français.





Journée des associations

Samedi 3 septembre 2016 a eu lieu le forum des associations qui a permis de mettre en avant les associations d'Argentat et d'annoncer la reprise de leur activité. Le forum a drainé de nombreux visiteurs en quête de nouvelles activités ou tout simplement venus renouveler leur inscription. Du côté des exposants, 35 associations étaient présentes avec de beaux stands particulièrement attractifs afin de mieux faire connaître leur activité. Cette année le forum a eu lieu pour la première fois dans le complexe sportif Marcel Celles, ce qui a permis la démonstration d'activités et diverses initiations. En fin d'après midi, Jean Claude LEYGNAC a pris la parole pour remercier les présidents et les bénévoles pour leur engagement et a rappelé le rôle important que jouent les associations dans la vie d'Argentat. Les membres de certaines associations ont été médaillés pour leur dévouement et leur implication dans la vie associative. Cette journée a été riche en rencontres, en échanges, en convivialité et a permis d'inscrire de nouveaux adhérents.



Concours

Le concours des chevaux lourds a eu lieu sur la place Joseph Faure samedi 10 septembre.

Journée de la Paix

La cérémonie pour la journée de la paix s'est déroulée ce mercredi 21 septembre en présence de membres du comité du mouvement pour la paix, d'élus et de nombreuses personnes.

Les écoles d'Argentat avaient répondu présent et les élèves, accompagnés par leurs professeurs, se sont exprimés au travers de textes, de poèmes et de dessins dont certains ont été accrochés à l'arbre de la paix en témoignage d'espoir.



X Trail Corrèze Dordogne



508 traileurs, plus de 170 marcheurs...

Presque 700 personnes ont participé à la 1ère édition du « X Trail Corrèze Dordogne », avec un X comme Xaintrie, cette zone sauvage de plateaux et de gorges, qui est un peu la Terra Incognita corrézienne !

Une réussite certes surprenante par son ampleur, mais aussi attendue vu la qualité des parcours tracés de main de maître par les bénévoles du Pays d'Argentat sous le parrainage actif et bienveillant de Thierry Breuil, 3 fois champion de France de la discipline et ancien champion du monde de trail par équipe.



NOUVEAU À ARGENTAT
GROUPE VOCAL

ADO'

POUR TOUS CEUX ET CELLES QUI
VEULENT CHANTER !!!!

*Répétitions le mercredi
de 17h30 à 18h30
animées par Jeff*

Débat des répétitions le mercredi 14 septembre

Salle de la Chapelle à Argentat
Renseignements au 0680051415

Sorties sur Argentat d'octobre à décembre 2016

OCTOBRE

25 octobre : Don du sang salle multiactivités de 8h30 à 13h30

Du 26 au 30 octobre
Championnat de France de Kayak

29 octobre : Concours de belote des Echos Limousins, salle Saintangel à 21h : 8€/personne ou 16€/équipe avec soupe à l'oignon

NOVEMBRE

4 novembre : Concours de pétanque en doublette (ouvert à tous) les vendredis après-midis à 14H30 organisé par la Pétanque des barrages

6 novembre : Loto des Amis du Pastoral, organisé en faveur des personnes âgées de l'EHPAD d'Argentat, salle de la Halle, à partir de 14h30, le carton : 3€, les 4 : 10 €

12 novembre : Théâtre - «Les Louftingues» par la troupe de la Venazes (15) organisé par la troupe Destinations Ailleurs, salle socioculturelle. Entrée 6€

16 novembre : Goûter de la Croix Rouge, salle de la Halle

18 novembre : Théâtre - à 20h30 « Voyage extraordinaire » - Communauté de Communes du Pays d'Argentat dans le cadre des Randonnées de la Culture à la salle socioculturelle à Argentat - Une urne à destination du Téléthon sera à votre disposition 05.55.91.01.75

19 novembre : Théâtre - représentation par la troupe Destinations Ailleurs à la salle socioculturelle à 20h30 Association SAXO dans le cadre du Téléthon

19 novembre : Bourse aux jouets de Familles Rurales à la salle multiactivités

26 novembre à 21h

27 novembre à 15h

Théâtre «Les 4 Saisons» salle socioculturelle présenté par les Echos Limousins

DÉCEMBRE

2 décembre : Concours de pétanque en doublette (ouvert à tous) les vendredis après-midis à 14H30 organisé par la Pétanque des barrages

2 et 3 décembre : Téléthon SAXO

11 décembre : Marché de Noël organisé par le CCAA 05.55.28.17.66

16 décembre : Goûter de la Croix Rouge, salle de la Halle

29 décembre : Don du sang, salle multiactivités de 15h à 19h30

31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre organisé par l'Amicale de l'USA, salle socioculturelle



Noël
de

MARCHÉ

Un
RÊVE
éveillé

ARGENTAT
11 DÉCEMBRE

CCAA 05.55.28.17.66